

Paris, le 30 août 2012

la Directrice

À
Mesdames et Messieurs
Les chefs d'établissement

Au moment où la plupart d'entre vous s'apprêtent à prendre ou reprendre contact avec leurs équipes dans de très nombreux établissements du réseau AEFÉ, je souhaite souligner quelques points importants pour l'année qui s'annonce.

Ces points concernent votre cœur de métier. Ils prennent appui, en les ajustant aux spécificités de l'AEFE, sur les évolutions décrites dans les documents de rentrée du ministère de l'Éducation nationale. Ils pourront être utilement exploités dans le cadre de vos allocutions et réunions de pré-rentrée et de rentrée.

Les défis ne manquent pas dans l'univers éducatif : défi de compétitivité dans un environnement très concurrentiel, défi de mobilité et de flexibilité, défi d'incorporation de la technologie aux métiers de l'éducation – autant d'enjeux qui concernent directement l'AEFE, appelant une vigilance constante à l'excellence en même temps qu'un affichage clair en matière de politique pédagogique.

Le Plan d'Orientation Stratégique de l'AEFE nous a conduits à enrichir et structurer cette politique pédagogique. En premier lieu par la restructuration du service pédagogique lui-même, dont les missions ont été étendues et confortées, et le pilotage renforcé en liaison avec les autres services du siège, le réseau, et nos partenaires. Mais aussi en multipliant cette année ces **relais de notre service pédagogique que sont, sur le terrain, les enseignants expatriés avec mission de conseil pédagogique**, destinés notamment à consolider le pilotage du second degré. Les comités de pilotage de la mutualisation et vous-mêmes jouerez un rôle décisif dans la réussite du dispositif.

La mission de ces enseignants expatriés se trouve, comme vous le savez, élargie désormais à une dimension très importante de '**formation des formateurs**'. L'objectif est de parvenir à une formation continue dispensée aux personnels qui prennent en compte aussi bien les évolutions voulues par le ministère de l'Éducation nationale que les réalités du pays d'accueil. Il s'agit, *in fine*, de **mettre en phase de manière continue la contextualisation** nécessaire à la mise à jour de ces évolutions, sur la base de textes d'accompagnement régulièrement produits par le service pédagogique de l'AEFE.

Le dispositif des enseignants expatriés avec mission de conseil pédagogique doit également permettre de **développer la continuité dans les établissements entre le premier et le second degré**, dans le cadre du socle, d'où une meilleure cohérence des apprentissages et une meilleure progression des acquis des élèves. Cette continuité entre premier et second degré trouvera sa traduction dans votre projet d'établissement dont le **projet d'école** fait partie intégrante.

Pour l'ensemble de ces raisons, il importe que tous aient clairement conscience de la **responsabilité partagée qu'impose la bonne mise en place du dispositif d'enseignants expatriés avec mission de conseil pédagogique**, aussi bien vis-à-vis des services du siège de l'AEFE, des IEN AEFE, des Coordonnateurs délégués de la direction de l'AEFE, des Conseillers culturels et Conseillers culturels adjoints, que vis à vis de ces personnels eux-mêmes engagés, pour beaucoup d'entre eux, dans ces missions nouvelles pour la première fois de leur carrière.

Une offre éducative de qualité repose avant toute chose sur la qualité et sur l'engagement des personnels d'encadrement et des enseignants. Aussi est-il crucial de **déployer une formation continue volontariste et ambitieuse**, qui peut même prendre la forme de formation complémentaire voire initiale en direction de personnels recrutés localement, afin que les élèves bénéficient pleinement de la richesse qu'apporte cette double formation de leurs professeurs. Les **Plans Régionaux de Formation** des 19 zones AEFE appliquent une politique de formation cohérente et ouverte sur l'identité culturelle des pays et des zones, mais aussi sur le réseau mondial, solidaire et dynamique, de l'AEFE. La **mutualisation**, engagée dans le réseau depuis l'année scolaire passée, permet à présent la mise en place efficiente des ressources nécessaires à l'atteinte de cet objectif prioritaire.

Une offre éducative de qualité repose aussi sur une approche large qui englobe **une vie scolaire respectueuse des normes françaises et adaptée à la réalité interculturelle et internationale des établissements AEFE**. En plus des travaux réalisés à travers le réseau tout entier sur les bâtiments et sur les équipements, des efforts importants ont été consentis pour mieux 'engager' l'ensemble des acteurs de la vie éducative – parents d'élèves (qu'il vous appartient de continuer d'associer à la réflexion à travers les différentes instances), équipes d'encadrement, éducateurs... – en direction d'un objectif essentiel : rendre l'élève acteur de son parcours, parfois quinze années, au sein d'un ou plusieurs établissements AEFE. Il est bien question ici d'une vraie « vie » vécue à l'école entre 3 et 18 ans, une vie dont la qualité conditionnera l'attachement de vos futurs anciens élèves à votre établissement et au réseau tout entier. Les **projets visant à développer et faire connaître la vie scolaire et éducative dans les établissements** méritent à cet égard toute votre attention.

L'enseignement des langues constitue pour le réseau AEFE une priorité constante, que vient accentuer encore l'évolution MEN en ce sens. Le réseau doit continuer d'être pilote dans ce domaine, de jouer son rôle de laboratoire d'expériences pour l'enseignement dispensé en France, tout particulièrement au moment où l'attention se concentre sur le plurilinguisme. Intégrer la réflexion en matière de plurilinguisme, innover dans les pratiques, répondre aux attentes – en les devançant parfois – des familles, des postes, ou du ministère de l'Éducation nationale : la

diffusion prochaine du document « *Politique des langues AEFÉ – pour une éducation plurilingue* » viendra contribuer à la conception et au développement de vos initiatives. Il importera, en tout état de cause, que cette éducation plurilingue soit assurée largement, et non réservée à des filières spécifiques potentiellement sources d'exclusion et de frustrations.

Pour des raisons analogues, **un regard très attentif doit être porté sur les élèves en situation de handicap**. L'enquête menée ces derniers mois avec l'aide des établissements donne la mesure de l'investissement et des efforts pédagogiques déjà réalisés, sans les réduire aux remarquables réussites individuelles observées à cette occasion par ailleurs. Il en va de même pour **l'égalité filles et garçons**, quelle que soit la culture du pays d'accueil, afin que soient encouragés les projets nourrissant l'estime de soi, à même de susciter ambitions et vocations. La pratique des **sports**, par exemple, ou encore l'étude des **sciences** pourront être promues avec profit. Ces démarches s'inscriront aussi dans la démarche plus large de **culture de l'évaluation positive** qui apporte aux élèves la conscience constructive de leurs propres capacités, individuelles et collectives.

L'évaluation positive prend aussi dans certains établissements la forme des **certifications en langues** dont l'expansion et la diversification justifient tout votre concours, ou encore d'**actions de promotion fortes du Baccalauréat et des examens nationaux français**, qui prennent leur pleine signification dans l'environnement très concurrentiel du réseau mondial.

Les **Actions Pédagogiques Pilotes AEFÉ** enfin, dont les contours ont été clairement redéfinis ces derniers mois, peuvent à présent jouer complètement leur rôle exemplaire de la capacité d'innovation et du dynamisme du réseau – c'est pourquoi nous nous attacherons à mieux les mettre en valeur dans les mois qui viennent au sein et hors du réseau. Il en ira de même pour le projet-monde 'Ambassadeurs en herbe', déjà bien lancé dans le réseau.

Cet ensemble de points et d'indications ne saurait répondre par avance à l'ensemble des défis que peut avoir à surmonter un établissement du réseau au cours d'une année d'enseignement. Pour autant, il doit contribuer à une meilleure appréhension de la spécificité de votre cœur de métier dans le contexte du réseau de l'AEFE, dans le respect des orientations du ministère de l'Éducation nationale, en vous aidant à préciser le cap et le contenu de vos actions pour les semaines et les mois à venir.

Je vous souhaite, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative, une excellente rentrée scolaire et vous adresse mes meilleurs vœux de réussite pour votre mission.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Anne-Marie Descôtes', is written over a horizontal line. Below the signature, the name 'Anne-Marie Descôtes' is printed in a small, black, sans-serif font.